



*Proche,  
Efficace,  
Solidaire...*

## **Journée « Département Mort » du 7 février 2018**

*Communiqué CGT du 01.02.2018*

La fermeture des services aux publics le 7 février 2018 fait réagir de nombreux collègues.

*« N'est-ce pas de l'ingérence politique ? » ; « A-t-on le droit de nous instrumentaliser ainsi ? » ; « Quand il y a un préavis de grève c'est un choix individuel, libre et volontaire, pourquoi m'imposer un choix institutionnel ? » ; « Je m'interroge quant à l'antagonisme avec notre devoir de réserve et de neutralité en tant que fonctionnaire ? » ; « Pouvons-nous refuser de suivre cette demande professionnelle à connotation politique ? » ; « Ont-ils le droit de nous imposer une fermeture des services et de nous empêcher de faire notre activité normalement (VAD, Réunion partenaire....) Car c'est un combat politique qu'on nous impose ».*

A ce type de questionnements, s'ajoutent de très nombreuses questions sur les modalités de mises en œuvre d'une décision qui tombe d'en haut et le big bazar qui s'annonce dans les services...

Aussi, il nous paraît important de réaffirmer que la CGT défend les services publics départementaux, agit en faveur de leur développement et pour la reconnaissance et les droits de l'ensemble du personnel.

Depuis 2014, une intersyndicale CGT réunissant les départements 92, 93, 94 et le SIAAP (Syndicat Interdépartemental de l'Assainissement de l'Agglomération Parisienne) a été créée, afin de mobiliser tous les agents des collectivités de la petite couronne pour lutter contre le projet de casse du service public incarné par la mise en place de la Métropole Grand Paris et la disparition des 3 départements de petite couronne. Depuis 2016, une intersyndicale CGT 78 / 92 agit pour défendre les droits des professionnels de nos deux collectivités et ceux de l'établissement public interdépartemental Yvelines / Hauts de seine.

A présent, le gouvernement souhaiterait supprimer non seulement les départements de petites couronnes à court terme, mais également les départements de grandes couronnes à l'horizon 2027 qui deviendraient pour ces derniers des « districts » calqués sur les logiques d'intercommunalité.

La conséquence majeure de l'éclatement des Départements et de la reprise des services départementaux par d'autres gestionnaires (publics ou privés) sera de générer une inégalité territoriale en termes d'accès des usagers aux services publics. Cela éloignera encore plus les citoyens des prises de décisions et nous avons les plus grandes inquiétudes quant aux transferts des compétences et des agents vers les différents échelons territoriaux (mobilités forcées, disparition de postes, nivellement par le bas des droits des agents et du régime indemnitaire.....).

C'est dans ce contexte que le Président du Conseil Départemental des Yvelines annonce vouloir défendre l'intérêt des yvelinois et les départements d'île de France en organisant une « journée morte » le 7 février 2018.

Pourtant, depuis plusieurs années il est porteur de politiques d'austérité qui organisent la dégradation du service public rendu, celles des conditions de travail et du statut des agents.

Pour la CGT, nous ne sommes pas dupes : si M. Bédier souhaite défendre les services départementaux alors pourquoi les morceler en une multitude de structures juridiques (GIP, EPI 78/92, SEMOP etc...) ? Pourquoi mener une politique du personnel marquée par un fort accroissement de l'emploi précaire ?

Pour la CGT, ce sont pour les mêmes raisons que nous luttons contre le processus de fusion « austéritaire » Yvelines/Hauts de seine, contre l'externalisation des missions des collèges décidée par M. Bédier et contre la suppression des départements sauce Macron.

**Si nous voulons sauvegarder nos emplois, nos missions, défendre un service public  
départemental au plus proche des besoins des usagers...  
C'est contre l'ensemble de ces politiques qu'il nous faut agir.**